

CTPL du 30/06/08 LA FUSION, L'ART DE NOYER LE POISSON CHATENAY, LE TORCHON !!!

Ce CTPL a été réuni pour faire un tour d'horizon du bilan de la Direction sortante, faire un topo de la mise en place de la DLU et surtout, pour nous annoncer la fermeture de la Trésorerie de Châtenay.

Les représentants CGT ont fait la déclaration suivante :

Nous nous retrouvons aujourd'hui dans cette configuration de CTPL pour la dernière fois, normalement. Avec la mise en place prochaine de la DLU, où, d'ailleurs l'opacité continue à régner en maître, nous n'avons aucune idée de la configuration des prochaines réunions statutaires. Nous ne pouvons imaginer que la future direction puisse naviguer à vue d'autant que tout le réseau aura les yeux rivés sur la préfiguration départementale.

Justement, nous avons été « heureux » que M. BOURGEON, futur DLU, ait bien voulu rencontrer les Comptables du département bien qu'il ne soit pas encore nommé !!! Cela a l'air plus compliqué pour lui de rencontrer les organisations syndicales de sa future Direction. Il est vrai que la situation sociale à la DGFIP n'est pas particulièrement sereine depuis quelques semaines. Les personnels ont été très nombreux à se mobiliser pour la défense de leur statut et contre la loi sur la mobilité. En effet, les agents ne veulent pas, à l'occasion des nouvelles restructurations, se trouver en situation de « réorientation professionnelle » (art 7 du projet de loi sur la « mobilité ») et courir le risque d'être placés en disponibilité d'office (donc sans traitement) après trois refus de postes. Nous voulons garder notre statut général et nos garanties notamment de maintien à résidence en cas de suppression d'emploi.

D'ailleurs, la mobilisation des agents de notre administration, avec les organisations syndicales, a établi un véritable rapport de forces dont M. Parini a bien été obligé de tenir compte. On nous dit, on nous répète que cette loi ne passera pas la frontière de la DGFIP, (comme le nuage de Tchernobyl !) mais alors peut-on nous dire à quoi va servir M. MARTIN (Jacques de son prénom) ? En effet, ce Monsieur, dans l'organigramme de la DGFIP est « Chef de la mission « mobilité ».

Pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté :

- Nous voulons la garantie écrite qu'en aucun cas et d'aucune manière, que ce soit à l'occasion des « réorganisations liées à la fusion » ou à l'occasion d'autres qui n'y seraient pas liées, le texte sur la mobilité ne s'appliquera pas à l'encontre des agents de notre administration.

- Nous voulons la garantie écrite que nos règles de gestion seront maintenues dans tous les cas.

- Nous voulons la garantie écrite qu'aucun agent « n'aura à accomplir une mobilité non volontaire » et qu'aucun agent « n'aura à changer de commune contre sa volonté » en particulier dans le cadre de la mise en place de la DLU dans les Hauts-de-Seine.

Les représentants CGT sont inquiets sur l'avenir des missions, des conditions de travail et revendiquent qu'un réel débat contradictoire s'instaure sur tous ces sujets.

Maintenant, plus spécifiquement en ce qui concerne le réseau dans les Hauts-de-Seine, nous nous retrouvons dans un CTPL qui va acter de nouveau la mise en bière d'une Trésorerie. Sous le couvert fallacieux de « modernisation », et de « simplification », la décision de fermer cette Trésorerie de Châtenay-Malabry va, de fait, entraîner une augmentation des difficultés pour les usagers concernés aux situations sociales déjà fragilisées. Il s'agit ni plus ni moins que d'un abandon de service public qui plus est dans une ZUS !

Les représentants CGT sont inquiets sur l'avenir du réseau quant aux futures spécialisations et/ou restructurations qui vont être tentées dans le département. Nous suivrons avec vigi-

lance toutes les futures annonces afin de sensibiliser les élus, les usagers et tous les partenaires. Vous avez, M. COLLOT, un bilan particulièrement éloquent depuis maintenant 4 ans et demi dans le département. Vous avez supprimé 7 trésoreries, créé une seule et déstabilisé 4 autres avec vos spécialisations. Vous avez fait de l'arrondissement financier d'Antony le laboratoire de ce que peut traduire la pensée dominante et dogmatique du service public. Les administrations en réseau comme la nôtre sont structurantes, votre conception du service public n'est partagée ni par nous, ni par de nombreux élus et usagers de notre département. Par les agents, non plus visiblement car vous partirez de ce département avec la CGT comme organisation syndicale majoritaire !

Selon M. COLLOT, l'inquiétude des agents peut se comprendre à l'occasion de grands changements mais qu'il nous faut **réagir avec « sang-froid »**. C'est le seul engagement qu'il a pu prendre, nous demander du sang-froid mais sur le fond du dossier, évidemment il a botté en touche en disant que les engagements écrits que nous demandons par rapport au projet de loi sur la mobilité et sur le respect de nos garanties, là ça n'est plus de son ressort mais de celui du Ministre et de M. Parini.

Il est revenu sur la rencontre de M. BOURGEON, futur DLU avec les Comptables du département. Selon lui, M. BOURGEON a le souci de connaître le réseau donc il fait des rencontres professionnelles, techniques et ouvertes sur l'extérieur ! Son ouverture, comme on a pu le constater, s'arrête aux organisations syndicales !

Sur son bilan, M. COLLOT se félicite du travail accompli : c'est vrai que le service public financier de proximité et de pleine compétence s'est trouvé renforcé sous son règne : 7 fermetures de postes et 5 spécialisations !!! Mais, il aurait tellement aimé faire plus ! Il regrette aussi d'être atteint par la limite d'âge et d'être placé à la retraite : il aurait aimé continuer !

Selon lui, la « modernisation » devait se faire pour le réseau et un poste mixte, c'est un poste complexe !!!

A propos de la mise en place de la future Direction, il faut un minimum de préalable juridique et ça devrait se faire assez vite. Mais la DLU, en elle-même, se mettra juridiquement et pleinement en place qu'au 1er janvier 2009.

Pour le projet de loi sur la mobilité, le TPG a mis en avant la RGPP, Révision Générale des Politiques Publiques dont il estime qu'elle a mis toutes les administrations en mouvement avec un examen approfondi de chacune d'entre elles. Selon lui, plus un service est rassemblé, avec d'autres méthodes de travail, mieux le service est rendu aux usagers. C'est vrai, on le constate tous les jours avec toutes les fermetures de services (hôpitaux, tribunaux, centres de Sécu, Trésoreries, etc...). Et, pour remplacer tout ça, des centres d'appels à numéros surtaxés !!! Vive le progrès et la modernité, mots chers au TPG !

Partout où il est passé, le service public a trépassé !!!

ACTUALITE DE LA FUSION DANS LE DEPARTEMENT

Le TPG est donc revenu sur l'actualité de la fusion dans le département pour donner un certain nombre d'informations déjà connues de l'ensemble des personnels. Pour le moment, le décret de nomination de Jean-Louis BOURGEON est entre les mains de l'Elysée, sa publication est prévue pour l'été. Le responsable unique sera assisté de 3 adjoints : Jean Paul BOUTELEUX (actuel DSF 92 SUD sur le **département fiscalité**) et de 2 TPG (l'un sur le département **gestion publique** et l'autre sur le département **fonctions transverses**). Nous savons de sources non officielles que les TPG seront Jean PARAF (TPG de la Haute-Marne) et Roger PICARD (TPG du Tarn et Garonne).

Nous savons également que les 3 entités que sont les 2 DSF et la TG resteront en l'état jusqu'à la création juridique de la DLU (Direction Locale Unique), soit pas avant le 01/01/2009.

La CGT a donc posé la question clairement sur l'avenir de la Direction actuelle de la TG.

A son grand malheur, le TPG doit faire valoir ses droits à la retraite et quittera ses fonctions dès la

nomination du DLU. Quant à Monsieur MARTIN, il quitte également le département dans un laps de temps qui va de quelques jours à quelque(s) semaine(s). Seuls Madame LORNE (actuelle fondée de pouvoir adjointe) et Monsieur VANDEWOESTYNE (Receveur des Finances) resteront de l'équipe actuelle et devront donc trouver une place dans le futur organigramme de la DLU.

Alors pourquoi préfigurer si rien ne se transforme avant le 1er janvier prochain?

Aux dires de Monsieur BOURGEON (propos qui nous ont été rapportés), la préfiguration va servir à tester des formes de management unique.

Bref, sur notre avenir immédiat qui va d'aujourd'hui au 31 décembre prochain, nous n'avons recueilli que très peu d'informations. Néanmoins, une réunion, rassemblant les représentants des 3 CTP Locaux (TG et 2 DSF), est organisée mardi 8 juillet dans le salon d'honneur de la Préfecture où la CGT (Impôts et Trésor) ne manqueront de poser les questions sur l'avenir de la structure, des missions, des conditions de travail et de ce que peut vouloir dire «tester des formes de management unique».

POINT D'INFORMATION SUR LA RESTRUCTURATION DANS LE SUD DU DEPARTEMENT

Sous ce vocable qui constituait le deuxième point fort du CTP se cache, en fait, dans la bouche de la Direction, la fermeture complète de la Trésorerie de Châtenay-Malabry. Déjà, le matin en CAP, le TPG a voulu faire voter les élus sur les transferts d'emplois de Châtenay vers Antony. En accord avec FO, nous avons refusé de discuter de ce point en CAP étant donné que l'information allait nous être donnée l'après-midi en CTP.

Donc, le TPG nous a fait une longue intervention mêlant son bilan, la fusion, ses envies s'il avait pu rester (critiquant au passage le sort réservé aux seniors obligés de prendre leur retraite à 65 ans !!!). Tout ça pour arriver à la conclusion que la Trésorerie de Châtenay-Malabry va être proposée à la fermeture au 1er octobre prochain.

Au-delà de l'opposition de la CGT à la fermeture d'un service public de proximité, nous avons demandé, dès septembre dernier, une étude d'impact compte tenu de la fréquentation importante des guichets de cette Trésorerie.

Cette étude menée par les services CEPL de la TG a demandé 6 mois de travail et la collaboration de la Trésorerie, de la TP OPDHLM et des services de l'OPH départemental (compte tenu du nombre important d'HLM du parc départemental à Châtenay-Malabry). Nous avons demandé à chaque CTPL depuis où en était cette étude : « *Elle suit son cours* » nous a-t-on répondu à chaque fois. Son cours en fait se résume à un petit ru qui serpente au fond d'une prairie puisque les conclusions tiennent sur une feuille volante (4 lignes en haut de la deuxième page). Sur la forme, la CGT a dénoncé le manque de sérieux et de professionnalisme de ces conclusions, qualifiant le document de torchon, qui scellent le sort d'une trésorerie, de 12 agents et des usagers qui la fréquentent.

Sur le fond, les points qui permettent à la Direction de vouloir fermer cette Trésorerie reposent sur un seul point en fait. La fréquentation « anormalement » élevée des guichets de la Trésorerie est due essentiellement aux locataires HLM et sera contournée par la mise à disposition de moyens de paiement alternatifs au numéraire (mandats, TIP, prélèvements...).

La CGT a demandé d'avoir accès à l'ensemble du dossier (comme cela avait été convenu précédemment). La réponse a été négative car le dossier comporte des données nominatives.

Nous avons donc donné nos chiffres collectés sur place : la fréquentation des guichets peut monter à 150 personnes/jour (notamment en période d'échéance de loyer en début de mois). Et qu'au cours du dernier semestre 2006, la Trésorerie avait délivré 4 500 quittances (dont 3 800 rien qu'au titre du loyer) ce qui équivaut à 650 personnes/mois et non pas la moitié comme le rapportent les conclusions.

Nous avons dénoncé l'orientation prise par la direction locale pour aboutir à son projet de fermeture. Aucune considération prise pour les agents (pas favorables à la fermeture), pour les usagers (nombreux à signer notre pétition sur le marché le 17 mai dernier) et sur le rôle social d'un service public, qui plus est, implanté dans une ZUS (Zone Urbaine Sensible).

La CGT ne se résigne pas à cette fermeture uniquement guidée par la pensée dominante que le service public a un coût et continuera ses initiatives diverses à Châtenay-Malabry, avec les élus et les usagers.

Nous avons profité pour soulever le problème de la fermeture des Trésoreries de Bois-Colombes et la Garenne-Colombes étant donné que les arrêtés de transfert de la gestion publique locale ne sont toujours pas sortis au JO. Les receveurs de Colombes et d'Asnières qui en ont récupéré la gestion sont donc au cœur d'un vide juridique. La réponse de la Direction a été que les délégations de signature étaient douloureuses à paraître.

ACTUALITÉS ACCUEIL COMMUN

Pendant la campagne de déclaration de revenus, aucun site «Hôtels des Finances» à part Colombes n'a fonctionné en accueil commun mais uniquement en accueil conjoint. Les agents des CDI, seuls, renseignaient les contribuables pour leur déclaration.

D'autre part, nous avons appris qu'il n'y aurait plus de mise en place d'accueil commun : on sera désormais (à partir de 2009) dans des configurations SIP (pour les sites créés).

De plus, une enquête a été menée auprès des agents de Colombes et d'Asnières concernant leur vécu en accueil commun, quelques critiques ont émergé telles que le fait qu'il n'y ait pas de volontariat à la DGI pour ce poste, que la formation soit trop théorique et sans base école. Ainsi, il a été décidé que la formation purement théorique serait raccourcie mais avec plus d'exercices. Des problèmes d'insonorisation à Asnières et de confidentialité à Colombes ont été soulevés. Des séparateurs vont être installés à Colombes. Des travaux d'agrandissement à Montrouge et de rénovation à Sceaux vont être effectués.

En questions diverses, la CGT a noté que les heureux élus du tirage au sort des places de parking du CAD à Nanterre avaient reçu un mail fin mai les avertissant que « n'ayant pu récupérer les macarons rendus disponibles par les départs, ils ne pourraient se voir attribuer les places gagnées au tirage », le Conseil général ne voulant pas refaire de nouveaux macarons (effectivement s'il faut découper son pare-brise pour rendre le macaron). Là-dessus, la Direction a pris acte de la décision du CG sans plus de commentaire.

Ambiance fin de règne!!!!

Les représentants CGT en CTPL

Jacqueline JOLLY - Carole LAFON - Philippe KERGOAT - Anne GIRAUDON - Eric RIOU
ERD TG RPDA TP Amendes TG RPDA TP OPDHLM

BONNES VACANCES A TOUTES ET TOUS



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT !
Alors, je me syndique ...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

Déclare adhérer au Syndicat National du Trésor

Signature :

A remettre à un syndiqué CGT ou à Carole LAFON case CGT de la TG

